

C.H.S.C.T.

PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU

VENDREDI 26 AOUT 2016 – 14h-17H

Présents : M. Michel BARBÉ, Président
Mme Huguette LOISEL, AS
Mme Stéphanie NAUDOT, AS
Mme Stéphanie TOURTELLIER, Psychologue,

Assistaient à la séance : Mme Barbara COMBES, Élève directrice EHESP
Docteur Céline HERVÉ, Médecin coordonnateur
M. Didier LATOUR, Stagiaire qualité
Mme Isabelle TOURTELLIER, Adjoint Administratif
Mme Marie-Thérèse VOBMANN, Cadre de santé

Excusés : M. Romain BRIGNON, Qualiticien
M. Philippe CHEVALIER, Responsable de Cuisine
Mme le Docteur FOUCHER, Médecin du Travail
Mme Emilie GAUDRE, AS
Mr Nicolas JOURDAN, Responsable Maintenance
Mme Valérie Le MARRE, Cadre de santé
Mme Isabelle TOUGUI, Infirmière Hygiéniste

ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du vendredi 10 juin 2016,
- Vigilance attentats, les bons réflexes (voir document joint),
- Information sur l'épisode de Légionella aux Floralties, en juillet 2016,
- Présentation projet dossier CLACT suite appel à projets,
- Prévention des risques psychosociaux : mission confiée à l'élève directrice,
- Questions diverses.

DESIGNATION D'UN SECRETAIRE PARMI LES REPRESENTANTS DU PERSONNEL

Le secrétariat est assuré par Madame Stéphanie TOURTELIER pour représenter le personnel et par Madame COMBES pour représenter l'administration.

APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU VENDREDI 10 JUIN 2016

Monsieur BARBÉ reprend les différents thèmes abordés lors de la séance du 10 juin 2016.

Monsieur BARBÉ annonçant que le Docteur FOUCHER est dorénavant en retraite, tout en exerçant désormais une activité de contractuelle, à temps partiel, Madame TOURTELIER demande si elle sera remplacée au CHSCT. Monsieur BARBÉ informe qu'elle ne pourra plus assister de ce fait aux réunions du CHSCT, à titre consultatif, mais qu'elle sera assistée d'une IDE, qui pourra peut-être y participer occasionnellement.

Une information est faite concernant le projet de construction du nouveau bâtiment, dont la première réunion de chantier aura lieu le 8 septembre 2016. La mise en place du parking extérieur au niveau de l'étang s'effectuera le mois suivant. Les différentes phases des travaux sont les suivantes : dans un premier temps, mise en place de l'aire de contournement au niveau de la cuisine pour faciliter l'arrivée des camions et installation d'un quai de livraison. Dans un second temps, construction du nouveau bâtiment, création d'une allée Verger-Pôle Alzheimer. Concernant le stationnement, il ne sera plus possible de stationner dans la rue Alexis Garnier. L'accès au parking au niveau de l'étang est éclairé, et il est envisagé de créer des places prioritaires au niveau des Floralies. Enfin, la création de places de parking pour les médecins traitants et autres intervenants extérieurs est à cadrer à l'approche des travaux.

Information Plan Bleu été 2016 : Le Dr HERVE informe que malgré d'importantes températures au niveau de certaines chambres, des couloirs et des galeries durant la semaine, la situation a été correctement gérée par le personnel qui applique bien les recommandations. Si les résidents sont bien hydratés, le Dr HERVE émet un point de vigilance concernant l'état de fatigue du personnel soignant notamment dû à la chaleur. L'installation de stores occultants dans les couloirs, notamment du Verger et de collants sur les vitres est suggérée, par Madame LOISEL pour atténuer la chaleur.

Les membres présents approuvent à l'unanimité le procès verbal.

VIGILANCE ATTENTATS : LES BONS RELFEXES (VOIR DOCUMENT JOINT)

Mr BARBÉ reprend les recommandations transmises par Mme LEFORMAL, directrice de la Délégation Territoriale de l'ARS Bretagne. Une lecture du guide de bonnes pratiques est réalisée et commentée par les membres présents.

Il est prévu qu'un chef de gendarmerie vienne le jeudi 1^{er} septembre 2016, dans l'établissement pour émettre des recommandations.

Madame VOBMANN évoque la possibilité d'avoir un deuxième chien présent dans l'établissement, notamment dans le pôle Alzheimer mais aussi pour une question de sécurité et en particulier la nuit. Monsieur BARBÉ précise l'investissement important et nécessaire des personnels auprès de Gadjoï et de ce fait, Il serait plus question, dans ce cas, d'un chien qui ne soit pas un handi-chien.

Madame LOISEL informe que certains EHPAD sont entièrement clôturés et précise que certains agents peuvent avoir peur la nuit notamment.

Madame NAUDOT demande à ce que les agents soient informés par les résidents ou leurs familles ou les professionnels qui les raccompagnent lorsqu'ils rentrent dans la nuit, afin de ne pas être surpris de leur arrivée.

Concernant les alertes en cas d'attentats, le Dr HERVE suggère que soit mis en place un système d'alerte sur les téléphones portables professionnels des agents, sous forme d'un message pré-écrit envoyé sur les téléphones de tous les agents. Dans ce cas, l'utilisation de téléphones type smartphones serait plus adaptée.

INFORMATION SUR L'EPISODE DE LEGIONELLA AUX FLORALIES, EN JUILLET 2016

Chaque année, il est obligatoire d'effectuer des analyses d'eau pour voir s'il y a une présence de la bactérie Legionella dans les circuits d'eau. Lors de l'analyse du mois de juillet 2016, un échantillon sur 6 a été testé positif (dans la chambre 407, aux Floraliés) à cette bactérie. Pour limiter la prolifération des légionelles, certaines mesures peuvent être prises, comme l'installation de filtres dans les douches. Monsieur BARBÉ informe qu'un traitement chimique a été effectué au mois de juillet. Une nouvelle analyse a cependant révélé la présence de légionelles SP, moins dangereuses pour la santé et dont le risque de prolifération est contenu par l'installation de filtres. De ce fait, le traitement et les analyses seront poursuivis.

Il est rappelé qu'il est nécessaire de faire couler l'eau au moins une fois par semaine dans les points d'eau les moins utilisés. Il est nécessaire de s'assurer qu'au Verger rez-de-chaussée et sous-sol, tous les points soient bien contrôlés. En effet, Madame LOISEL fait référence à certaines douchettes près des WC dans les logements des résidents qui ne sont plus utilisés depuis un certain temps.

PRESENTATION DU PROJET DOSSIER CLACT SUITE A L'APPEL A PROJET

Suite à l'appel à projet du mois de juin, il est demandé de répondre à un questionnaire en ligne.

Le 11 juillet 2016, un intervenant extérieur, Monsieur HELIGON, avait observé le travail en blanchisserie et avait émis des préconisations concernant les postures des agents : utilisation de bacs à fonds remontants pour le tri du linge sale, mise en place d'une table en inox à hauteur variable pour le tri du linge afin de permettre le travail en position assis/debout, installation de rail au plafond, régulation de l'éclairage, du bruit et de la température, révision du chargement des machines et des chariots de distribution du linge propre.

Monsieur BARBÉ propose de travailler sur deux axes : les conditions de travail au niveau de la blanchisserie, et les conditions de travail des soignants (au niveau du matériel, l'achat de deux verticalisateurs, aménagement pour monter les fauteuils roulants dans le minibus et assistance motorisée pour quelques fauteuils roulants).

Lors du remplissage du questionnaire, plusieurs remarques ont été émises. La liste du matériel pour l'aide à la manutention a été complétée par les informations suivantes : planche de transfert, lève personne avec système de pesée, chariot douche et fauteuils roulants. De plus ; il a eu un débat concernant la fréquence des réunions d'analyse des pratiques (mensuelle, trimestrielle, semestrielle ?) et il a été arrêté qu'elles avaient lieu mensuellement avec une participation moyenne. Enfin, il y a eu une discussion sur la question de la force de proposition et d'autonomie des salariés (forte, selon le Dr HERVE en comparaison avec d'autres établissements dont elle a connaissance ; modérée selon les représentants du personnel).

Mme NAUDOT exprime son mécontentement, car malgré le rappel de règles, certaines mauvaises habitudes reprennent notamment dans les locaux communs Floralties (certains agents laissent leurs chaussures sur le sol aux vestiaires, les fauteuils sont laissés dans les salles de bain, ce qui complique l'exécution du ménage).

PREVENTION DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX : MISSION CONFIEE A L'ELEVE DIRECTRICE

A partir de novembre 2016, une enquête sera menée sur le bien-être au travail par Mme COMBES, élève Directrice, dont le projet sera soumis au CHSCT.

QUESTIONS DIVERSES

Mme VOBMANN s'interroge sur une question de sécurité en cas d'incendie au Pôle Alzheimer suite à la pose des nouvelles serrures dans les chambres. Elle demande si un traçage des portes fermées à clé est possible, de nuit comme de jour, afin de faciliter l'évacuation par les pompiers en cas d'incendie. Monsieur BARBÉ rappelle aussi l'importance de tracer sur PSI les résidents qui sont absents le midi, la semaine mais aussi le week-end.

Le Dr HERVE, missionnée pour le CHSCT par Mme TOUGUI, l'infirmière hygiéniste, informe sur le programme PROPIAS (Programme National de Prévention des Infections Associées aux Soins). En outre, le DARI (dossier d'analyse des risques infectieux) réalisé en 2014 serait à refaire en 2017. Enfin, il conviendrait de mettre en place un programme de vaccination pour la grippe. La gestion des excréta, et les collecteurs des aiguilles sur les chariots infirmiers sont à revoir.

Mme Stéphanie TOURTELIER rapporte que les conditions de travail au sein des cuisines sont compliquées (douleurs aux épaules à cause de la hauteur de certains matériels), et qu'il serait intéressant de refaire une évaluation des conditions de travail en cuisine lors d'un prochain CHSCT. Monsieur BARBÉ propose que cette réévaluation soit faite à l'occasion de la mise à jour du document unique par Monsieur BRIGNON, qualitatif.

Madame TOURTELIER relate aussi les difficultés qu'a rencontrées le personnel dues aux arrêts de cet été. Une meilleure anticipation est demandée pour ne pas mettre les équipes en difficulté, notamment les IDE. Elle propose enfin que soit réfléchi lors d'un CHSCT la mise en place d'une aide aux agents pour se muscler afin de prévenir les TMS, à condition que le temps qui y est dédié soit inclus dans le temps de travail.

La séance est levée à 16h40.

La prochaine réunion est programmée le vendredi 9 décembre 2016 à 14 h.

Châteaugiron, le 26 août 2016

Le Secrétaire,

Stéphanie TOURTELIER



Le Président,

Michel BARBÉ



Destinataires :

- Membres di CHSCT
- Affichage au personnel
- Archives